# AMNESTY INTERNATIONAL
# Déclaration publique

Index AI : MDE 30/021/2009
18 décembre 2009

## Tunisie. Une nouvelle campagne de diffamation aux accents d'incitation à la haine et à la violence à l'encontre de défenseurs

Onze organisations de défense des droits de l'Homme expriment aujourd'hui leurs plus vives préoccupations quant aux menaces que fait peser une campagne de diffamation menée par un hebdomadaire tunisien sur plusieurs défenseurs dénonçant les atteintes aux libertés fondamentales en Tunisie.

Dans son édition du 12 décembre 2009, le journal Koll Ennass poursuit la campagne de diffamation entamée depuis plusieurs semaines à l'encontre de défenseurs tunisiens. Les principales cibles des propos diffamatoires, calomnieux et insultants de derniers numéros de l'hebdomadaire sont MM. Kamel Jendoubi, président du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) et du REMDH et membre du Comité exécutif de l'OMCT, Mme Sihem Bensedrine, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), Mme Sana Ben Achour, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), et M. Khemais Chammari, ancien vice-président de la FIDH et membre du Conseil d'administration de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH). Ces derniers sont accusés d'intelligence avec les services secrets israéliens et les agences d'espionnage européennes, et de comploter contre la résistance palestinienne et les Etats arabes en révélant des secrets les concernant à des journalistes. Ils sont par ailleurs qualifiés de "mercenaires" et de "vendus".

Dans son dernier numéro, le journal s'en prend également à M. Michel Tubiana, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, membre du Comité exécutif du REMDH et ancien vice-président de la FIDH. Plusieurs articles de ce numéro sont particulièrement virulents contre M. Tubiana, qualifié d'"avocat juif ayant enrôlé des Tunisiens". Celui-ci y apparaît dans un photomontage devant l'estampille du Mossad. Cette édition de Koll Ennass fait également référence à une "bande de collaborateurs et espions qui s'activent dans les bureaux d'études et les ONG liées aux services de renseignement israéliens". Les titres et sous-titres de certains articles - "Comment Israël a enrôlé Benachour, Bagga, Bensedrine", "Quelle est la vérité de l'avocat juif et la réalité de sa bande d'espions" - sont également ouvertement diffamatoires. Le journal précise en outre que ces révélations pourraient déclencher des réactions violentes à Beyrouth et dans les milieux palestiniens.

Nos organisations dénoncent avec la plus grande fermeté ces propos calomnieux et s'inquiètent vivement du fait qu'outre la volonté de discréditer les défenseurs des droits de l'Homme et toute forme d'opposition au régime tunisien, ces accusations totalement fantaisistes ouvrent la voie à la justification à l'avance de violences annoncées.

Nos organisations appellent tout particulièrement à une réaction de l'Union européenne, sur la base des Lignes directrices sur les défenseurs.

Nos organisations dénoncent plus généralement le contexte de répression généralisée contre les défenseurs des droits de l'Homme, appellent à la fin du harcèlement à leur encontre, et à libération immédiate et inconditionnelle des défenseurs détenus.

Organisations signataires

Al-Haq
Amnesty International
Cairo Institute for Human Rights
Centre libanais des droits de l'Homme
Committee for the Defense of Democracy, Freedoms and Human Rights in Syria (CDF)
Damascus Center for Human Rights Studies
Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme et Organisation mondiale contre la torture, dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme
Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme
Ligue française des droits de l'Homme
Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
Palestinian Center for Human Rights